

## PLAN DE COURS

# FOR-7050 : Écologie de la restauration et de l'ensauvagement

NRC 15006 | Hiver 2022

Mode d'enseignement : À distance
----------------------------------

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours porte sur la théorie de base de la restauration écologique (théorie des populations, communautés, paysages, fonctionnement) ainsi que sur les approches, les stratégies, les références et les cibles de la pratique. Exploration approfondie d'études de cas pertinentes au Québec et au Canada. Synthèse des nouvelles orientations. Le cours aborde également l'approche relativement récente de l'ensauvagement, avec quelques cas en Amérique du Nord et en Europe, et les aspects socioécologiques de la restauration qu'il est important de prendre en compte dans le contexte actuel, comme l'implication des communautés locales ou autochtones. L'étudiant qui a réussi le cours FOR-4050 ne peut s'inscrire à ce cours.

## Plage horaire

Classe virtuelle synchrone		
mardi	08h30 à 11h20	Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=137822>

## Coordonnées et disponibilités


Alison Munson

*Enseignante*

[Alison.Munson@sbf.ulaval.ca](mailto:Alison.Munson@sbf.ulaval.ca)

## Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Introduction .....	4
But .....	4
Objectifs généraux .....	4
Approche pédagogique .....	4
Modalités d'encadrement .....	4
Charge de travail et calendrier .....	4
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>4</b>
<b>Évaluation et résultats</b> .....	<b>5</b>
Liste des évaluations .....	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	5
Participation .....	5
Présentation orale .....	5
Affiche ou capsule sur un article scientifique .....	6
Travail long : projet de restauration ou revue .....	6
Examen final .....	7
Examen sous surveillance .....	7
Barème de conversion .....	7
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat .....	7
Correction linguistique, retard et présentation des travaux .....	7
Évaluation de l'enseignement .....	8
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation .....	8
Absence aux examens .....	8
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle .....	8
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>9</b>
Matériel obligatoire .....	9
Site web de cours .....	9
<b>Médiagraphie et annexes</b> .....	<b>9</b>
Médiagraphie .....	9

# Description du cours

---

## Introduction

Pour débiter la décennie officielle de la restauration écologique, ce nouveau cours présente les principes de base de la restauration écologique, en se basant sur une série de livres développés pendant plus de 15 ans par la *Society for Ecological Restoration*. Nous y aborderons la théorie de base de la restauration écologique (théorie des populations, communautés, paysages, fonctionnement), pour ensuite examiner les approches, stratégies, références et cibles de la pratique. Nous explorerons de façon plus approfondie quelques études de cas qui sont pertinentes au Québec et au Canada, pour terminer par une synthèse des nouvelles orientations. Nous aborderons également l'approche relativement récente de l'ensauvagement, avec quelques cas en Amérique du nord et en Europe qui sollicitent parfois des réponses des communautés locales. Nous traiterons des aspects socio-écologiques de la restauration qu'il est important de prendre en compte dans le contexte actuel, soient les approches des populations autochtones ainsi que l'implication des communautés locales dans les décisions et dans la mise en œuvre.

## But

Comprendre les principes de base de l'écologie de la restauration et de l'ensauvagement

## Objectifs généraux

- Prendre connaissance de l'historique du domaine et son origine
- Comprendre les concepts entourant le développement des cibles de restauration écologique
- Formuler un travail qui intègre les concepts et les méthodologies apprises
- Comprendre les principes de base ainsi que la théorie de l'ensauvagement et sa mise en oeuvre

## Approche pédagogique

- Rencontre une fois par semaine, avec présentation et temps pour discussion et questions
- Forums asynchrones pour commenter ou poser des questions sur chaque module
- Travail individuel ou en équipe de deux sur un projet théorique de restauration OU une revue de littérature
- Intégrer les concepts par la synthèse et la critique des vidéos de projets partout au monde
- Rencontres avec plusieurs chercheurs et innovateurs travaillant dans le domaine
- Examen maison avec temps pour réfléchir sur les concepts appris et leur application
- Visite terrain d'une «restauration» de prairie sur les Plaines d'Abraham

## Modalités d'encadrement

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

## Charge de travail et calendrier

à venir cette semaine, conférenciers à confirmer

## Contenu et activités

---

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<a href="#">Module 1: Introduction et historique</a>	
<a href="#">Module 2: Théorie</a> Théorie de l'écologie de la restauration	
<a href="#">Module 3: Le système de référence et les attributs</a>	
<a href="#">Module 4 : Planification</a>	
<a href="#">Module 5: Études de cas</a>	
<a href="#">Module 6: Les nouveaux écosystèmes</a>	
<a href="#">Module 7: L'ensauvagement</a>	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluation et résultats

### Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation	À déterminer	Individuel	10 %
Présentation orale	À déterminer	Individuel	20 %
Affiche ou capsule sur un article scientifique	À déterminer	Individuel	10 %
Travail long : projet de restauration ou revue	Dû le 10 avr. 2022 à 23h59	Individuel	30 %
Examen final	Dû le 22 avr. 2022 à 23h59	Individuel	30 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

#### Participation

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Directives de l'évaluation :

Si vous ne pouvez pas participer à certaines rencontres, vous pouvez poser des questions ou commentaires de façon asynchrone dans les forums

#### Présentation orale

Date de remise : À déterminer  
Mode de travail : Individuel  
Pondération : 20 %  
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

En format Word svp. Document de deux pages maximum qui résume le vidéo de la semaine.

Directives de l'évaluation : Présentation au groupe sur un sujet choisi avec le professeur.

---

## Affiche ou capsule sur un article scientifique



Date de remise : À déterminer  
Mode de travail : Individuel  
Pondération : 10 %  
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : Voir le grille d'évaluation. Pour les affiches vous pouvez utiliser Powerpoint, pour les Capsules, Screen Cast O Matic. L'affiche sera présentée pendant 15-20 minutes, avec une période de questions par la suite. Le vidéo va se porter sur les mêmes aspects que l'affiche avec la même longueur. On devrait voir:

Contexte, objectifs et hypothèses de l'étude, méthodes pour vérifier, résultats, interprétations et conclusions (de l'article scientifique). Les articles prennent cette structure donc c'est relativement facile à suivre. Je mettrais quelques bons exemples d'affiches.

Il n'y a pas de contrainte pour le sujet, tant qu'on parle de la restauration écologique ou ensauvagement dans l'article. Ça pourrait être même un article que vous utilisez dans le travail long.

Voir ici un Guide de meilleures pratiques pour une affiche scientifique: <https://ptc.quebec.ca/affiche/creation-dune-affiche/bonnes-pratiques>




Fichiers à consulter :  [GrilleEvaluation\\_2021](#) (117,83 Ko, déposé le 8 nov. 2021)  
 [Exemples\\_Affiches](#) (1,02 Mo, déposé le 8 nov. 2021)

---

## Travail long : projet de restauration ou revue

Date de remise : 10 avr. 2022 à 23h59  
Mode de travail : Individuel  
Pondération : 30 %  
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : Voir le grille d'évaluation. Le sujet est ouvert, valider avec le prof au besoin. Document de 10-15 pages, double interligne (sans la table de matières et la bibliographie). Suivre de proche les directives du Guide de rédaction de la FFGG (attaché). Bibliographie d'un minimum de **15 références**.

Fichiers à consulter :  [Grille\\_TravailleRevue](#) (69,85 Ko, déposé le 8 nov. 2021)  
 [Guide de rédactionFFGG\\_2012](#) (947,57 Ko, déposé le 8 nov. 2021)  
 [Grille\\_ProjetRestauration21](#) (125,46 Ko, déposé le 8 nov. 2021)

## Examen final

Date de remise :	22 avr. 2022 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>
Directives de l'évaluation :	SVP déposer le document en Word dans la boîte


## Examen sous surveillance

Dans le cadre de ce cours, il est prévu que vous devrez vous présenter à aucun examen sous surveillance. L'examen final sera un examen maison pendant une période d'une semaine.

## Barème de conversion

Le barème n'a pas encore été ajouté par votre enseignant.

## Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, [https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire\\_general/Reglements/Reglement\\_des\\_etudes.pdf](https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf). Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

## Correction linguistique, retard et présentation des travaux

### Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues

- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

## Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

## Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#), il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

## Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard : HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument : TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriquée), BA35
- Sharp : EL-531\*, EL-535-W535, EL-W535X, EL-546\*, EL-510 R, EL-520\*  
\* Peu importe les lettres qui suivent le numéro
- Casio : FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriquée)

Dans tous ces cas, la calculatrice doit être validée par une vignette autocollante émise par la COOP étudiante ZONE.

## Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

## Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) pour assurer leur mise en place.



Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](https://monPortail.ulaval.ca/accommodement) afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

## Matériel didactique

---

### Matériel obligatoire

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

### Site web de cours

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

## Médiagraphie et annexes

---

### Médiagraphie

Palmer, M.A., Zedler, J.B., Falk, D.A., 2017. Foundations of restoration ecology: Second edition, Foundations of Restoration Ecology: Second Edition. Island Press-Center for Resource Economics. <https://doi.org/10.5822/978-1-61091-698-1> (Disponible en numérique à la bibliothèque)

Yellowstone wolves : science and discovery in the world's first national park. Douglas W Smith (Éditeur) Daniel R Stahler(Éditeur) Daniel R MacNulty ,(Éditeur)Jane Goodall 1934-(Writer of foreword). Chicago ; London : The University of Chicago Press, 2020 (Disponible en numérique à la bibliothèque)